

Central Electricity Board : une audience fixée devant l'ERT le 4 mars prochain

18 FÉVRIER 2020
0 COMMENTAIRE



BY MARIO BOUTIA Contact: m.bootia@defimedia.info



Nouveau rebondissement dans le conflit industriel opposant le Central Electricity Board (CEB) et la CEB Staff Association (CEBSA). Après le rejet par le syndicat d'une demande de la direction pour un nouveau délai de trois semaines, l'audience sur les points litigieux sera entendue le 4 mars prochain devant l'Employment Relations Tribunal (ERT).

Le président de la CEBSA, Clency Bibi, explique qu'une des raisons principales du rejet de cette demande est que le temps presse. « Nous n'avons même pas encore accordé nos violons sur les points litigieux de ce présent rapport salarial, qui techniquement doit arriver à échéance en décembre 2021 et logiquement nous devrions nous préparer pour le prochain round de négociations en vue du prochain rapport », dit-il.

Il avance que les dirigeants syndicaux ont toujours coopéré avec la direction du CEB en vue d'un règlement des points litigieux à travers les négociations collectives. Il cite notamment les délais qui ont été accordés au management pour soumettre ses contre-propositions.

« Maintenant nous n'avons d'autres choix que cette affaire soit traitée directement au niveau de l'ERT », poursuit-il. Il explique qu'après les auditions, cette instance judiciaire publiera son rapport (award).

Soulignons que la CEBSA réclame l'octroi de trois 'increments' pour différencier les différents grades de travailleurs, le rétablissement du 'Retention Allowance' pour les professionnels (ingénieurs, etc), un ajustement de la pension des retraités par 18 % et que les 'vacation leaves' et 'passage benefits' des employées ne soient pas déduits suivant les congés de maternité, entre autres.